

## Environnement Magazine Déchets 9 novembre 2012

### EMBALLAGES MÉNAGERS

#### Le Finistère s'équipe d'un nouveau centre de tri

**Baptisé Triglaz, ce centre traitera les déchets d'emballages ménagers du Finistère nord. Sa première pierre est posée, en vue d'une ouverture prévue l'été prochain.**

Voulu par les communautés de communes et d'agglomérations, ce nouvel outil industriel doit pallier les carences observées dans le département. Selon une étude réalisée en 2010 par le cabinet Inddigo, les quatre autres centres de tri existants sont obsolètes. Celui de Brest, notamment, rencontre un problème de saturation. Du constat, il était temps de passer à l'acte. La société anonyme d'économie mixte Sotraval, chargée localement des équipements de traitement de déchets ménagers, a donc opté pour l'implantation d'un centre de tri "au barycentre du nord Finistère et à proximité du centre de transfert du syndicat de valorisation des ordures ménagères".

Sa capacité de traitement sera de 30 000 tonnes de déchets par an à l'horizon 2018, contre 25 000 tonnes aujourd'hui réparties sur les quatre sites de Brest, Plounevez, Plougoulm et Saint-Martin-des-Champs. Coût : 12 millions d'euros, l'aide du conseil général étant de 600 000 euros et celle de l'Ademe de 2,5 millions d'euros. Le reste est à la charge des collectivités. Sotraval exploitera le centre pour le compte de dix établissements intercommunaux. Outre une productivité plus élevée, les conditions de travail (climatisation, rejets de poussière, extériorisation des moteurs alimentant les tables de tri) y seront meilleures que dans les autres centres. Un effort paysager sera mené. La partie administrative du bâtiment sera BBC (bâtiment basse consommation). Enfin, le site aura vocation à accueillir du public. Un parcours pédagogique y sera mis en oeuvre.

### Environnement Magazine

